

# Résumes français

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **55 (1968)**

Heft 9: **Bauen für Sport und Freizeit : 34. Biennale - 4. Documenta**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**La colonie de jardinage à Rodersdorf SO 570**

*Projet: Florian Vischer + Georges Weber, architectes FAS/SIA, Bâle*

Une fondation d'utilité publique se charge de mettre à la disposition de familles s'y intéressant du terrain pour la culture jardinière et potagère. Depuis que des terrains cultivables sont de plus en plus éloignés des villes, il devient indispensable que chaque parcelle comprenne une remise offrant un abri par temps pluvieux et dans laquelle, l'été, il soit possible de passer la nuit. Par conséquent, les architectes ont établi trois types de maisonnettes pour lesquelles les éléments de construction peuvent être livrés lorsque les locataires des parcelles désirent les édifier eux-mêmes.

**Parc de détente et de loisirs du Tremblay, Paris 572**

*Projet: Alain Bourbonnais, Paris*

Ce vaste emplacement pour les sports est le premier d'une série de quatre, similaires, qui, ensemble, devront répondre aux besoins de la population parisienne. En plus de toutes sortes de sports, les bâtiments des clubs comprendront également des aménagements permettant l'exercice de hobbies et d'activités de loisirs. De plus, une garderie d'enfants est à disposition ainsi qu'un restaurant de grande envergure, self-service, placé dans le bâtiment central.

**Les bains publics «Zwischen den Hölzern» à Oberengstringen ZH 574**

*1964/65. Architecte: Werner Stücheli FAS/SIA, Zurich*

La commune, en rapide extension, put acquérir un terrain dans un site charmant. Les plans d'eau sont disposés naturellement dans le lit d'une petite vallée. Autant que possible, les constructions furent dissimulées à la vue et les bâtiments de service placés dans la pente du terrain. Les vestiaires, dont les toits forment terrasses pour la relaxation, ouvrent sur une cour intérieure. Seuls le kiosk-restaurant, la caisse et l'appartement du maître-nageur sont visibles.

**La piscine Bünzmatz à Wohlen AG 577**

*1966. Architecte: Dolf Schnebli SIA, Agno TI*

La commune de Wohlen fit aménager sur un même emplacement et par le même architecte une école et une piscine. Il était primordial d'entourer celle-ci d'une zone de verdure. Sous les piliers de béton carrés se trouvent les armoires du vestiaire. Les murs ceinturent des emplacements où, de part et d'autre, hommes, femmes, garçons et filles peuvent se changer de tenue. Des tubes de béton furent employés pour les cabines où l'on se change; elles sont également séparées par des murs qui servent à délimiter les différentes zones. Les cabines de plus grande dimension sont réservées aux familles. D'ici quelques années, les murs de séparation seront recouverts de plantes.

**Les établissements de bain au Katensee ZH 580**

*1966. Projet: Inspection des constructions de la ville de Zurich  
Architecte: Hans Meyer, Zurich*

Un petit pavillon pour vestiaires fut construit dans une aire boisée, au bord du lac naturel. Les plans de la construction à un étage sont de 4,80 x 4,80 m. Les vestiaires restent utilisables en hiver lorsque le lac gelé se prête au patinage.

**Piscine et emplacement de sport Seebach, Zurich 582**

*1966. Architecte: Direction des constructions de la ville  
Architecte de la ville: A. Wasserfallen FAS/SIA Zurich*

Il fut possible de préserver la petite vallée du Katzenbach dans le quartier de Seebach, en forte extension, et de la réserver à un parc de repos-détente. Parmi les emplacements pour le sport et la relaxation, une piscine fut également adjointe. Elle est destinée à l'usage de 1400 adultes; il existe aussi 535 armoires-vestiaires pour les enfants. Une sculpture en marbre débite de l'eau potable et offre des plans d'eau différenciés. De sa place surélevée, la vue embrasse tout le terrain mis à la disposition publique.

**Sculpture de Peter Meister aux bains Seebach à Zurich 584**

La sculpture III, 1966, de Peter Meister est placée derrière l'enceinte, près de l'entrée, surplombant les marches qui conduisent à l'emplacement des bains. Trois éléments en forme de coupes, taillés dans du marbre de Carrare, sont montés sur un tube bas, en acier, et disposés les uns au-dessus des autres. La sculpture domine les quatre plans d'eau et s'y reflète.

**Emplacement pour loisirs de la fabrique de cigarettes Reemtsma GmbH à Hambourg-Bahrenfeld 588**

*1966/67. Architecte: Prof. Godber Nissen, Hambourg*

Contiguë à la fabrique de cigarettes, la direction fit aménager un emplacement de sport dans le style d'un club. Cet établissement reste ouvert tous les jours jusqu'à 22 heures et comprend, en plus de pièces installées pour la télévision, une piscine, une sauna, des salles pour le tennis de table, une salle de gymnastique et un jeu de quilles. En outre, il y a un jardin avec des pelouses sur lesquelles on dispose des chaises longues.

**Centre sportif à l'Université de Liverpool, Angleterre 591**

*1967. Architecte: Denys Lasdun, Londres*

Le centre sportif de l'Université de Liverpool permet la pratique des sports les plus divers, et les dimensions furent conçues pour desservir trois à quatre mille étudiants en plus des 200 élèves, professionnels du sport. La halle des sports sert au basket-ball, tennis, volley-ball et au badminton. Elle contient aussi les agrès de gymnastique. A la hauteur du premier étage, une galerie longe tout le tour de la halle. Une des parois, formée d'un relief en béton et briques, sert de mur d'escalade, permettant les exercices de varappe ainsi que les rappels encordés. (Projet: Donald Mill.)

**Terrain de golf au Geißberg à Hagenthal, Haut-Rhin 594**

*1966/67. Architectes: Florian Vischer + Georges Weber, FAS/SIA, Bâle*

La maison du club de golf loge, au rez-de-chaussée, les salons de réception, au premier étage, les vestiaires avec installations pour douches et, sous le toit, les appartements du personnel. Un endroit réservé aux ustensiles de sport est aménagé au sous-sol. Le terrain permet d'accéder directement – par quelques marches – au premier étage, où se trouvent les vestiaires. Grâce à ce club, à Hagenthal, si près de Bâle, est ouverte, maintenant, à l'exploitation comme lieu de villégiature. De par une planification adéquate, conçue en temps opportun, les architectes s'efforcent de diriger les demandes qui affluent à présent sur la bonne voie.

**OCH, un nouveau centre d'informations dans la ville de Londres 609**

*Projet: Cedric Price, Londres*

Un centre d'informations doit s'incorporer, après transformations adéquates, dans l'actuel Lyon's Cornerhouse de l'Oxford Circus à Londres. Cet établissement offrira des renseignements qui s'étendront du fait quotidien à l'information scientifique. Pour le visiteur, le niveau des exigences auxquelles sera répondu et la qualité des connaissances dispensées iront progressivement, suivant l'élévation des étages du bâtiment. Sans préjudice de tradition, de formation, de culture, de rang ou de classe, chacun pourra satisfaire sa soif de connaissance chez OCH. Des liaisons électroniques reliront au gouvernement national, à l'administration de la ville, au commerce, à l'industrie, desservant aussi la formation professionnelle. Remplaçant la mairie de jadis, OCH se chargera de ses fonctions, du marché du travail ou de l'office qu'effectuaient le courrier et les distributions dans les boîtes aux lettres.